

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC  
TENUE LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021, À 19 HEURES, EN  
VIDÉOCONFÉRENCE DE LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC  
DES APPALACHES 233, BOULEVARD FRONTENAC OUEST, THETFORD  
MINES.**

Sont présents à cette séance :

Adstock / M. Pascal Binet  
Beulac-Garthby / M. Jean-Sébastien Bergeron  
Disraeli Paroisse / Mme Jacynthe Patry  
Disraeli Ville / M. Charles Audet  
East Broughton / M. Jean-Benoît Létourneau  
Irlande / M. François-Pierre Nadeau  
Kinnear's Mills / M. Marquis Bédard  
Sacré-Cour-de-Jésus / M. Guy Roy  
Saint-Adrien-d'Irlande / Mme Jessika Lacombe  
Saint-Fortunat / M. Denis Fortier  
Saint-Jacques-de-Leeds/ Mme Andréa Gosselin  
Saint-Jacques-le-Majeur / M. Steven Laprise  
Saint-Jean-de-Brébeuf / Richard Labbé  
Saint-Joseph-de-Coleraine / M. Gaston Nadeau  
Saint-Julien / M. Jacques Laprise  
Saint-Pierre-de-Broughton / Mme Francine Drouin  
Sainte-Clotilde-de-Beauce / M. Gérald Grenier  
Sainte-Praxède / Jean-François Roy  
Thetford Mines / M. Marc-Alexandre Brousseau

Est/sont absents à cette séance :

Préfet / M. Paul Vahon

La séance est ouverte sous la présidence de la préfète suppléante et mairesse de la municipalité de Disraeli Paroisse, Mme Jacynthe Patry. M. Louis Laferrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

**2021-11-9152**

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ÉLECTION ET DÉSIGNATIONS DE MEMBRES DE COMITÉS ET DE REPRÉSENTANTS**

**3.1 - Élections et nominations au Comité administratif**

**3.1.1 - Nomination du président d'élection et de la scrutatrice**

**3.1.2 - Élection du préfet**

**3.1.3 - Nomination du préfet suppléant**

**3.1.4 - Nomination de l'administrateur n° 1 (représentant de la ville de Thetford Mines)**

**3.1.5 - Nomination de l'administrateur n° 2 (secteur 1)**

**3.1.6 - Nomination de l'administrateur n° 3 (secteur 2)**

**3.1.7 - Nomination de l'administrateur n° 4 (secteur 2)**

- 3.1.8 - Nomination de l'administrateur n° 5 (secteur 2)
- 3.1.9 - Composition du comité administratif de la MRC
- 3.2 - Nominations au sein du bureau des délégués
- 3.3 - Nominations au sein de comités de la MRC
  - 3.3.1 - Nomination - Comité de l'aménagement
  - 3.3.2 - Nomination - Comité consultatif agricole
  - 3.3.3 - Nomination - Comité de sécurité incendie
  - 3.3.4 - Nomination - Comité de sécurité publique
  - 3.3.5 - Nomination - Comité du Fonds Régions et Ruralité
  - 3.3.6 - Nomination - Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles - PGMR
  - 3.3.7 - Nomination - Comité consultatif en environnement
  - 3.3.8 - Nomination - Comité de suivi Politique culturelle
  - 3.3.9 - Nomination - Comité Transport
  - 3.3.10 - Nomination - Comité familles / aînés
  - 3.3.11 - Nomination - Comité consultatif jeunesse de la MRC des Appalaches
  - 3.3.12 - Nomination - Comité Forestier
- 3.4 - Nominations au sein d'instances externes à la MRC
  - 3.4.1 - Nominations - Société de développement économique de la région de Thetford (SDE)
  - 3.4.2 - Nomination - Comité stratégique en tourisme
  - 3.4.3 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC
  - 3.4.4 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF)
  - 3.4.5 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC)
  - 3.4.6 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc Frontenac
  - 3.4.7 - Nomination - Coopérative de solidarité du Mont Adstock
  - 3.4.8 - Nomination - Comité Musée minéralogique et minier
  - 3.4.9 - Nomination - Centre universitaire des Appalaches - CUA
  - 3.4.10 - Nomination - Comité Centre d'Archives de la Région de Thetford
  - 3.4.11 - Nomination - Table des développements des communautés
  - 3.4.12 - Nomination - Comité Vieillir en santé
  - 3.4.13 - Nomination - Comité - Prix du patrimoine
  - 3.4.14 - Nomination - Comité Conseil des Aînés
  - 3.4.15 - Nomination - Comité Développement agroalimentaire des Appalaches
  - 3.4.16 - Nomination - Conseil d'administration de la TREMCA
  - 3.4.17 - Nomination - Conseil d'administration de la TVCRA
- 4 - DEMANDE DE RENCONTRE
- 5 - CORRESPONDANCE
- 6 - COMITÉS MRC
- 7 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
  - 7.1 - Prévisions budgétaires 2022
    - 7.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2022
    - 7.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie I
    - 7.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie II
    - 7.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie III

- 7.1.5 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie IV
- 7.1.6 - Adoption de l'acte de répartition des quotes-parts
- 7.1.7 - Taux d'intérêt pour l'exercice financier 2022
- 7.2 - Adoption du règlement 207 - Quotes-parts 2022
- 7.3 - Affectation des surplus
- 7.4 - Comités rémunérés
- 7.5 - Désignation des signataires
- 7.6 - Demande d'appui - Coopérative internet SJM
- 7.7 - Complexe sportif intérieur - Cégep de Thetford
- 7.8 - Autorisation renouvellement ententes avec la Ville de Saint-Georges
- 7.9 - Délégation des pouvoirs du CM - CA décembre 2021
- 8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
  - 8.1 - Formation d'une commission permanente pour les élevages porcins
    - 8.1.1 - Commission sur la tenue d'une consultation publique pour un projet d'élevage porcin - Municipalité Sainte-Clotilde-de-Beauce
  - 8.2 - Résolution d'appui dans le processus d'accréditation à l'Association des parcs régionaux du Québec - Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce
- 9 - COURS D'EAU ET ENVIRONNEMENT
- 10 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
  - 10.1 - FRR - volet 4 - Bâtiment services de proximité
  - 10.2 - FRR - volet 4 - Coordination planification stratégique
- 11 - AFFAIRES NOUVELLES
  - 11.1 - Analyse du mode de répartition des quotes-parts
- 12 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 13 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

### **3 - ÉLECTION ET DÉSIGNATIONS DE MEMBRES DE COMITÉS ET DE REPRÉSENTANTS**

#### **3.1 - Élections et nominations au Comité administratif**

2021-11-9153

##### **3.1.1 - Nomination du président d'élection et de la scrutatrice**

Il est proposé par Mme Jacynthe Patry et résolu unanimement de nommer M. Louis Laferrière à titre de président d'élection ainsi que Mme Cassy Lachance à titre de scrutatrice.

##### **3.1.2 - Élection du préfet**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste de préfet est vacant;
- sollicite l'intérêt des autres membres du Conseil : Mme Jacynthe Patry et M. Pascal Binet indiquent qu'ils postulent pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;

- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée;
- un vote secret s'ensuit.

Le président d'élection déclare élue majoritairement Mme Jacynthe Patry à la fonction de préfète de la MRC des Appalaches.

### **3.1.3 - Nomination du préfet suppléant**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste de préfet suppléant est vacant;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil; M. Gaston Nadeau indique qu'il postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Considérant que M. Gaston Nadeau n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu à la fonction de préfet suppléant de la MRC des Appalaches.

### **3.1.4 - Nomination de l'administrateur n° 1 (représentant de la ville de Thetford Mines)**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection déclare M. Marc-Alexandre Brousseau élu pour occuper le siège « Administrateur # 1 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

### **3.1.5 - Nomination de l'administrateur n° 2 (secteur 1)**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Steven Laprise indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : aucun membre ne postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Le président d'élection déclare M. Steven Laprise élu sans opposition à la fonction d'administrateur #2 de la MRC des Appalaches.

### **3.1.6 - Nomination de l'administrateur n° 3 (secteur 2)**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Pascal Binet indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : aucun membre ne postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Le président d'élection déclare M. Pascal Binet élu sans opposition à la fonction d'administrateur #3 de la MRC des Appalaches.

### **3.1.7 - Nomination de l'administrateur n° 4 (secteur 2)**

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste d'administrateur #4 est vacant;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : Mme Jessika Lacombe indique qu'elle postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Le président d'élection déclare Mme Jessika Lacombe élue sans opposition à la fonction d'administratrice #4 de la MRC des Appalaches.

### 3.1.8 - Nomination de l'administrateur n° 5 (secteur 2)

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- demande à l'administrateur sortant son intention : M. Guy Roy indique qu'il postule pour la fonction;
- sollicite l'intérêt des membres du Conseil : aucun membre ne postule pour la fonction;
- confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature;
- le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée.

Le président d'élection déclare M. Guy Roy élu sans opposition à la fonction d'administrateur #5 de la MRC des Appalaches.

2021-11-9154

### 3.1.9 - Composition du comité administratif de la MRC

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement d'entériner le résultat des élections pour les sept (7) sièges au sein du Comité administratif de la MRC, pour des mandats de deux (2) ans, à savoir l'élection de :

- Mme Jacynthe Patry, mairesse de la municipalité de Disraeli Paroisse, à la fonction de préfète (secteur 1);
- M. Gaston Nadeau, maire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, à la fonction de préfet suppléant (secteur 1);
- M. Marc-Alexandre Brousseau, maire de la ville de Thetford Mines, au siège « Administrateur #1 »;
- M. Steven Laprise, maire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, au siège « Administrateur #2 » (secteur 1);
- M. Pascal Binet, maire de la municipalité d'Adstock, au siège « Administrateur #3 » (secteur 2);
- Mme Jessika Lacombe, mairesse de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, au siège « Administrateur #4 » (secteur 2);
- M. Guy Roy, maire de la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus, au siège « Administrateur #5 » (secteur 2).

Adoptée

### 2021- 3.2 - Nominations au sein du bureau des délégués

11-9155

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC s MRC au sein du bureau des délégués, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

### 3.3 - Nominations au sein de comités de la MRC

2021-11-9156

#### 3.3.1 - Nomination - Comité de l'aménagement

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de l'aménagement, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	FORTIER, Denis	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

Adoptée

#### 2021- 3.3.2 - Nomination - Comité consultatif agricole

11-

9157

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité consultatif agricole, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	FORTIER, Denis	Membre
2	ROY, Guy	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

#### 2021- 3.3.3 - Nomination - Comité de sécurité incendie

11-

9158

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité incendie, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	NADEAU, Gaston	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

#### 2021- 3.3.4 - Nomination - Comité de sécurité publique

11-

9159

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité publique, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	AUDET, Charles	Membre
2	ROY, Guy	Membre
2	BÉDARD, Marquis	Membre

**2021- 3.3.5 - Nomination - Comité du Fonds Régions et Ruralité**

11-

9160

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité du Fonds Régions et Ruralité, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	LACOMBE, Jessika	Membre
1	BERGERON, Jean-Sébastien	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.6 - Nomination - Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles - PGMR**

11-

9161

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles - PGMR, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	LAPRISE, Jacques	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.7 - Nomination - Comité consultatif en environnement**

11-

9162

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité consultatif en environnement, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
1	ROY, Jean-François	Membre
2	BINET, Pascal	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.8 - Nomination - Comité de suivi Politique culturelle**

11-

9163

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité de suivi Politique culturelle, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	LACOMBE, Jessika	Membre
1	FORTIER, Denis	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.9 - Nomination - Comité Transport**

11-

9164

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité Transport, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	LACOMBE, Jessika	Membre

1	ROY, Jean-François	Membre
2	LÉTOURNEAU, Jean-Benoit	Membre
1	NADEAU, Gaston	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.10 - Nomination - Comité familles / aînés**

11-

9165

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité familles / aînés, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	GOSSELIN, Andréa	Membre
1	BERGERON, Jean-Sébastien	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.11 - Nomination - Comité consultatif jeunesse de la MRC des Appalaches**

11-

9166

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité consultatif jeunesse de la MRC des Appalaches, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	GOSSELIN, Andréa	Membre
1	Délégué ville de Disraeli	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**2021- 3.3.12 - Nomination - Comité Forestier**

11-

9167

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivant la MRC au sein du Comité Forestier, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfète (1)	PATRY, Jacynthe	Présidente
2	LABBÉ, Richard	Membre
2	ROY, Guy	Membre
Ville	BROUSSEAU, Marc-Alexandre	Membre

**3.4 - Nominations au sein d'instances externes à la MRC**

2021-11-9168

**3.4.1 - Nominations - Société de développement économique de la région de Thetford (SDE)**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil de la MRC suivants et un délégué de la Ville de Thetford à titre de représentants de la MRC au sein de la Société de développement économique de la région de Thetford (SDE), à savoir :

- Mme Jacynthe Patry, préfète

- M. Pascal Binet
- M. Charles Audet
- M. Marquis Bédard
- M. Gaston Nadeau
- Un représentant de la Ville de Thetford
- M. Louis Laferrière, à titre d'observateur

Adoptée

**2021-11-9169**

**3.4.2 - Nomination - Comité stratégique en tourisme**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Gaston Nadeau à titre de représentant de la MRC au sein du Comité stratégique en tourisme.

Adoptée

**2021-11-9170**

**3.4.3 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Jean-François Hamel à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Bécancour - GROBEC.

Adoptée

**2021-11-9171**

**3.4.4 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF)**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mme Lencie Fecteau à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Saint-François - GOGESAF.

Adoptée

**2021-11-9172**

**3.4.5 - Nomination - Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC)**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Chaudière - COBARIC.

Adoptée

**2021-11-9173**

**3.4.6 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc Frontenac**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Louis Laferrière à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de la Table d'harmonisation du Parc Frontenac.

Adoptée

**2021-11-9174**

**3.4.7 - Nomination - Coopérative de solidarité du Mont Adstock**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein de la Coopérative de solidarité du Mont Adstock.

Adoptée

**2021-11-9175**

**3.4.8 - Nomination - Comité Musée minéralogique et minier**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mme Francine Drouin à titre de représentante de la MRC au sein du Comité Musée minéralogique et minier.

Adoptée

**2021-11-9176**

**3.4.9 - Nomination - Centre universitaire des Appalaches - CUA**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mme Guylaine Dubuc à titre de représentante de la MRC au sein du Comité du Centre universitaire des Appalaches - CUA.

Adoptée

**2021-11-9177**

**3.4.10 - Nomination - Comité Centre d'Archives de la Région de Thetford**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Pascal Binet à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Centre d'Archives de la Région de Thetford.

Adoptée

**2021-11-9178**

**3.4.11 - Nomination - Table des développements des communautés**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mmes Andréa Gosselin et Jessika Lacombe ainsi qu'un délégué de la Ville de Thetford Mines à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de la Table des développements des communautés.

Adoptée

**2021-11-9179**

**3.4.12 - Nomination - Comité Vieillir en santé**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. François-Pierre Nadeau à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Vieillir en santé.

Adoptée

**2021-11-9180**

**3.4.13 - Nomination - Comité - Prix du patrimoine**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Richard Labbé à titre de représentant de la MRC au sein du Comité - Prix du patrimoine.

Adoptée

**2021-11-9181**

**3.4.14 - Nomination - Comité Conseil des Aînés**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. François-Pierre Nadeau à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Conseil des Aînés.

Adoptée

**2021-11-9182**

**3.4.15 - Nomination - Comité Développement agroalimentaire des Appalaches**

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mme Jacynthe Patry et M. Jean-Sébastien Bergeron à titre de représentants de la MRC au sein du Comité Développement agroalimentaire des Appalaches.

Adoptée

2021-11-9183

### 3.4.16 - Nomination - Conseil d'administration de la TREMCA

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer Mme Jacynthe Patry et M. Marc-Alexandre Brousseau à titre de représentants de la MRC au sein du Conseil d'administration de la TREMCA.

Adoptée

2021-11-9184

### 3.4.17 - Nomination - Conseil d'administration de la TVCRA

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Steven Laprise à titre de représentant de la MRC au sein du Conseil d'administration de la TVCRA.

Adoptée

## 4 - DEMANDE DE RENCONTRE

Aucune nouvelle demande de rencontre

## 5 - CORRESPONDANCE

Aucune nouvelle correspondance

## 6 - COMITÉS MRC

## 7 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

### 7.1 - Prévisions budgétaires 2022

2021-11-9185

#### 7.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2022

**Attendu que** la MRC des Appalaches, en vertu de l'article 148 du Code municipal doit, chaque année, adopte ses prévisions budgétaires à sa séance statutaire du 4<sup>e</sup> mercredi du mois de novembre;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 975 du Code municipal, le budget de la MRC comporte autant de parties qu'il y a de catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants sont habilités à participer aux délibérations et au vote;

**Attendu que** les parties du budget de la MRC sont adoptées séparément en vertu de l'article 975 du Code municipal;

**Attendu que** les membres du conseil de la MRC ont étudié le document de travail des prévisions budgétaires 2022;

**En conséquence**, il est proposé par M. Richard Labbé et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022, pour l'ensemble des activités de la MRC avec des revenus totalisant 5 257 972 \$ et des dépenses de 5 327 972 \$. Ces dépenses sont couvertes par des revenus divers et des revenus de quotes-parts au montant de 2 377 350 \$.

- total des revenus : 5 257 972 \$,
- total des dépenses : 5 327 972 \$,
- total des quotes-parts : 2 377 350 \$;

- total des affectations de surplus: 70 000 \$.

Adoptée

**2021-11-9186**

### **7.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie I**

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 1 pour l'exercice financier 2022 à savoir les départements suivants qui concernent l'ensemble des municipalités, tels que tourisme, Cégep, PGMR, gestion financière, législation, programme de subvention, urbanisme, géomatique, développement économique et schéma incendie selon les modalités suivantes :

- total des revenus : 3 962 478 \$,
- total des dépenses : 4 032 478 \$,
- total des quotes-parts : 1 588 536 \$;
- total des affectations de surplus: 70 000 \$.

Adoptée

**2021-11-9187**

### **7.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie II**

Il est proposé par M. Gaston Nadeau et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie II pour l'exercice financier 2022, à savoir le département de l'évaluation foncière qui concerne les 17 municipalités relevant du Code municipal du Québec, et la ville de Disraeli, selon les modalités suivantes :

- total des revenus : 726 323 \$,
- total des dépenses : 726 323 \$,
- total des quotes-parts : 726 323 \$.

Adoptée

**2021-11-9188**

### **7.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie III**

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie III, prévention incendie, pour l'exercice financier 2021, à savoir les ententes ouvertes aux municipalités, selon les modalités suivantes :

- total des revenus : 55 099 \$,
- total des dépenses : 55 099 \$,
- total des quotes-parts : 55 099 \$.

Adoptée

**2021-11-9189**

### **7.1.5 - Adoption des prévisions budgétaires 2022 - Partie IV**

Il est proposé par Mme Andréa Gosselin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie IV pour l'exercice financier 2021, à savoir les activités du Comité de diversification du Secteur Sud, selon les modalités suivantes :

- total des revenus : 7 392 \$,
- total des dépenses : 7 392 \$,
- total des quotes-parts : 7 392 \$.

Adoptée

**2021-11-9190**

### **7.1.6 - Adoption de l'acte de répartition des quotes-parts**

Il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement d'adopter la répartition de quotes-parts telle que déposée. Ces quotes-parts sont payables en 2 versements, 1<sup>er</sup> avril 2022 et 1<sup>er</sup> août 2022.

Adoptée

2021-11-9191

### 7.1.7 - Taux d'intérêt pour l'exercice financier 2022

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de fixer à 12% le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice financier 2022.

Adoptée

2021-11-9192

### 7.2 - Adoption du règlement 207 - Quotes-parts 2022

**Attendu** l'avis de motion donné à la session du 17 novembre 2021;

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 207;

« RÈGLEMENT DES QUOTES-PARTS 2022 ».

À ces causes, il est ordonné et statué par règlement de ce Conseil ce qui suit :

#### ARTICLE 1 – QUOTES-PARTS 2022

Il est établi des quotes-parts pour l'année 2022 pour le financement des activités de la MRC des Appalaches :

QUOTE-PART	MONTANT DE LA QUOTE-PART	FACTEUR DE RÉPARTITION	MODALITÉS VERSEMENTS
Office de tourisme	300 000 \$		
CEGEP, A1	55 068 \$	À la population	
Gestion mat. résiduelles	30 071 \$		
Matières recyclables	7 500 \$	75 % Population	1 <sup>er</sup> versement le
Gestion des finances	335 194 \$	25% RFU	1 <sup>er</sup> avril de 50 %
Législation	249 390 \$	Au nombre de votes	2 <sup>e</sup> versement le
Prog. de subvention	75 425 \$	À parts égales	1 <sup>er</sup> août de 50 %
Sécurité incendie (Coordination)	64 053 \$		
Urbanisme/Supra-local	204 372 \$	RFU	
CLD (SDERT)	266 465 \$		

Évaluation foncière	726 323 \$	Aux coûts réels
Sécurité incendie (Prévention)	55 099 \$	À la fiche
Secteur Sud	7 392 \$	À la Population
<b>Total</b>	<b>2 377 350 \$</b>	

## ARTICLE 2 - AUTRES DÉPENSES

Toute dépense qui n'est pas autrement prévue au présent règlement sera assumée par la municipalité au bénéfice de laquelle elle aura été engagée suivant le principe de l'utilisateur/ payeur.

Si la dépense est faite au bénéfice de plus d'une municipalité, elle sera assumée conjointement par les municipalités bénéficiaires.

Adoptée

**2021-11-9193**

### 7.3 - Affectation des surplus

Il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement que pour consolider les prévisions budgétaires 2022 il a été convenu d'affecter;

- 25 000\$ pour le poste PGMR pris à même le surplus affectés dans le poste PGMR
- 25 000\$ pour le poste Aménagement pris à même les surplus affectés dans le poste aménagement
- 20 000\$ pour le poste Programme de subventions pris à même les surplus affecté dans le poste programmes de subvention

Adoptée

**2021-11-9194**

### 7.4 - Comités rémunérés

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement d'accepter que ces comités de la MRC des Appalaches, pour 2022 soient rémunérés;

- Conseil de la MRC des Appalaches
- Comité administratif
- Comité environnement
- Comité sécurité publique
- Comité du FRR
- Comité concernant le contrôle du règlement sur l'abattage d'arbres (Comité forestier)
- Consultations publiques
- Comité PGMR
- Comité sécurité incendie
- Comité consultatif agricole
- Comité transport
- Comité familles / aînés
- Comité jeunesse
- Comité forestier

Que le paiement soit conditionnel à la participation de l' élu à ladite rencontre.

Adoptée

**2021-11-9195**

### 7.5 - Désignation des signataires

Attendu qu'il faut deux signataires autorisés pour signer les effets bancaires de la MRC des Appalaches;

En conséquence il est proposé par M. Jacques Laprise, et résolu unanimement d'autoriser Mme Jacynthe Patry, préfète, ou le préfet suppléant, M. Gaston Nadeau, à signer, en compagnie du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Louis Laferrière, ou de la directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe en son absence, tous les effets bancaires et autres documents apparentés de la MRC des Appalaches.

Adoptée

2021-11-9196

#### 7.6 - Demande d'appui - Coopérative internet SJM

**Attendu que** la Coopérative de télécommunication SJM, fondée en 2017, terminera ses travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown en décembre 2021;

**Attendu que** le projet de coopérative a débuté en 2015 par la mise en place d'un comité provisoire;

**Attendu que** depuis le lancement du projet de la coopérative, le Gouvernement du Québec a lancé l'Opération haute vitesse afin de brancher la totalité des foyers québécois, d'ici septembre 2022;

**Attendu que** la majorité des coûts engendrés par l'Opération haute vitesse sont principalement assumés par le palier de gouvernement provincial et fédéral;

**Attendu que** le coût de projet de la Coopérative représente 517 660 \$;

**Attendu que** la Coopérative doit assumer des emprunts totalisant 336 402 \$ pour la réalisation de son projet, pour une municipalité de 187 habitations;

**Attendu que** ces mêmes habitations, n'ayant pas d'accès à Internet haute vitesse avant avril 2021, auraient été aux différents projets de déploiements à l'échelle de la province;

**Attendu que** le Gouvernement du Québec reconnaît l'importance du déploiement de l'Internet haute vitesse dans les régions, et que le projet de la Coopérative s'inscrit dans cette vision;

**En conséquence**, il est proposé par M. Marc-Alexandre Brousseau, et résolu à l'unanimité :

**Que** la MRC des Appalaches appuie les démarches de la Coopérative afin qu'elle puisse bénéficier d'un appui financier supplémentaire pour avoir réalisé l'objectif que s'est fixé le Gouvernement du Québec par l'Opération haute vitesse.

Adoptée

2021-11-9197

#### 7.7 - Complexe sportif intérieur - Cégep de Thetford

Considérant que le Cégep de Thetford a présenté son projet de complexe sportif intérieur au conseil des maires du 17 novembre 2021;

Considérant le montage financier du projet présenté lors de ce même conseil des maires;

Considérant le budget estimé global de 12 millions de dollars, qu'une subvention de 5 millions est demandée dans le cadre du Programme de soutien aux

infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSIRSSES) et que le Cégep estime sa participation à 3 millions de dollars;

Considérant qu'un montant sera prévu annuellement pour un fonds de prévoyance pour l'ensemble des partenaires financiers;

Considérant la nécessité de trouver des partenaires régionaux afin de compléter le montage budgétaire pour que le projet soit déposé au PSIRSSES le 10 décembre prochain;

Considérant la portée régionale du projet et de la complémentarité des services offerts avec les organisations existantes;

Considérant l'importance du projet pour le développement socioéconomique régional;

Il est proposé par M. Gaston Nadeau et résolu unanimement;

Que la MRC des Appalaches s'engage à participer financièrement au projet à la hauteur de 4 millions de dollars dans le cadre du projet du complexe sportif intérieur du Cégep de Thetford;

Que la MRC s'engage, à titre de partenaire, à participer au fonds de prévoyance avec les autres partenaires au projet;

Que cet engagement financier soit conditionnel à l'obtention de la subvention du PSIRSSES et de la participation financière des autres partenaires impliqués;

Que la MRC des Appalaches se réserve le droit de réévaluer sa participation si le montage budgétaire du projet changeait de façon importante.

Adoptée

**2021-11-9198**

#### **7.8 - Autorisation renouvellement ententes avec la Ville de Saint-Georges**

Il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Louis Laferrière, à signer pour et au nom de la MRC toute entente de service informatique avec la Ville de Saint-Georges dans le cadre de la fourniture de services pour le logiciel d'évaluation foncière ainsi que l'hébergement et le support informatique.

Adoptée

**2021-11-9199**

#### **7.9 - Délégation des pouvoirs du CM - CA décembre 2021**

Il est proposé par M. Jean-Benoit Létourneau et résolu unanimement:

De déléguer les pouvoirs du Conseil des maires au comité administratif pour une rencontre, si besoin, en décembre 2021 uniquement.

Adoptée

### **8 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**2021-11-9200**

#### **8.1 - Formation d'une commission permanente pour les élevages porcins**

**Considérant qu'en vertu de l'article 165.4.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.), une municipalité peut, par résolution, demander à la MRC de tenir la consultation publique sur un projet d'élevage porcin soumis aux dispositions des articles 165.4.4 et suivants de la L.A.U.;**

**Considérant** les délais prévus par les articles 165.4.11 et suivants pour tenir une consultation publique;

**En conséquence**, il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de désigner la préfète de la MRC, Mme Jacynthe Patry, le maire de Sainte-Clotilde-de-Beauce, M. Gérard Grenier et le maire de la ville de Thetford Mines, M. Marc-Alexandre Brousseau, pour former la commission chargée de tenir les consultations publiques sur les projets d'élevages porcins lorsqu'une municipalité adopte, conformément à l'article 165.4.11 de la L.A.U., une résolution à cet effet.

Il est également résolu de déléguer au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC le pouvoir de fixer l'heure, la date et le lieu de la consultation publique lorsqu'il y a lieu.

Adoptée

2021-11-9201

### **8.1.1 - Commission sur la tenue d'une consultation publique pour un projet d'élevage porcine - Municipalité Sainte-Clotilde-de-Beauce**

**Attendu qu'en** vertu de l'article 165.4.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce a demandé à la MRC de tenir la consultation publique sur le projet d'élevage porcine déposé par 9276-7847 Québec Inc.;

**Attendu qu'en** vertu du même article 165.4.11, la commission de la MRC doit obligatoirement être présidée par le préfet de la MRC et constituée du maire de la municipalité où le projet a lieu et d'au moins un autre membre du conseil de la municipalité régionale de comté;

**Attendu que** par la résolution 2021-11-9200, le maire de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, M. Gérard Grenier, ainsi que le maire/ de la Ville de Thetford Mines, M. Marc-Alexandre Brousseau, ont été nommés, pour former avec la préfète, Mme Jacynthe Patry, la Commission dite 'permanente' concernant la tenue des consultations publiques sur les projets d'élevages porcins lorsqu'une municipalité en fait la demande ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement de désigner ces membres de la commission concernant la tenue de l'assemblée publique sur le projet d'élevage porcine de la compagnie 9276-7847 Québec Inc. localisé au 200, Route de Tring et à être tenue à Sainte-Clotilde-de-Beauce.

Adoptée

2021-11-9202

### **8.2 - Résolution d'appui dans le processus d'accréditation à l'Association des parcs régionaux du Québec - Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce**

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce possède certains attraits touristiques tels que le mont Grand Morne sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité désire développer davantage cet important attrait touristique et lui offrir une meilleure visibilité régionale ainsi qu'une gamme accrue des services;

**Attendu que** le lot 4 543 393 appartient à des intérêts privés;

**Attendu que** la municipalité est gestionnaire du mont Grand Morne;

**Attendu que** la municipalité souhaite déposer une demande d'accréditation à l'Association des parcs régionaux du Québec (PaRQ);

**Attendu que** ce processus d'accréditation exige une modification du schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches;

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Sébastien Bergeron et résolu unanimement de confirmer la participation de la MRC dans le processus

d'accompagnement d'accréditation à l'Association des parcs régionaux du Québec ainsi qu'au processus de modification du schéma d'aménagement de la MRC.

Adoptée

## **9 - COURS D'EAU ET ENVIRONNEMENT**

Aucun point ce mois-ci concernant le dossier Cours d'eau et environnement.

## **10 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**2021-11-9203**

### **10.1 - FRR - volet 4 - Bâtiment services de proximité**

Considérant qu'après analyse, il est recommandé d'accepter le projet de Gestion Puravida enr., totalisant 700 000 \$ pour l'acquisition bâtiment commercial de services de proximité pour le secteur Sud de la MRC des Appalaches. L'aide du Fonds Régions et Ruralité volet 4 se chiffre à 100 000 \$.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Sébastien Bergeron et résolu unanimement d'accepter ce projet dans le cadre du FRR volet 4 de la MRC des Appalaches, d'autoriser M. Louis Laferrière, directeur général, à signer le protocole d'entente avec le promoteur et de permettre le versement des sommes prévues au protocole.

Adoptée

**2021-11-9204**

### **10.2 - FRR - volet 4 - Coordination planification stratégique**

Considérant qu'après analyse, il est recommandé d'accepter le du comité de vitalisation du secteur Sud, totalisant 29 115 \$ pour la coordination d'une planification stratégique pour le secteur Sud de la MRC des Appalaches. L'aide du Fonds Régions et Ruralité volet 4 se chiffre à 29 115 \$.

En conséquence, il est proposé par M. Richard Labbé et résolu unanimement d'accepter ce projet dans le cadre du FRR volet 4 de la MRC des Appalaches, d'autoriser M. Louis Laferrière, directeur général, de permettre le versement des sommes prévues.

Adoptée

## **11 - AFFAIRES NOUVELLES**

**2021-11-9205**

### **11.1 - Analyse du mode de répartition des quotes-parts**

Il est proposé par M. Charles Audet, et résolu à l'unanimité de lancer un chantier en 2022 afin de revoir les différents modes de répartition des quotes-parts de la MRC et de faire des recommandations au conseil des maires avant l'adoption des budgets 2023.

Adoptée

## **12 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

## **13 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES**

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le 12 janvier 2022.

**2021-11-9206**

## **14 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 19:28.

Adoptée

---

**PAUL VACHON, PRÉFET**

---

**LOUIS LAFERRIÈRE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**